

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial

edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Encre de Chine rechargeable

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

edding International GmbH

Bookkoppel 7

D-22926 Ahrensburg

N° de téléphone +49 (0) 41 02 / 80 8-0

Service émetteur / téléphone

+49 (0)4102 - 808-0

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb info@umco.de

Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements médicaux (en allemand et anglais):

+49 (0)30 30686 790 (Giftnotruf Berlin)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 3; H412 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3: H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Danger physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger







Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

1-méthoxy-2-propanol



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser de l'eau, un produit extincteur a sec, de la mousse ou du CO2

pour l'extinction.

P405 Garder sous clef.

2.3 Autres dangers

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange (préparation)



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

Composants dangereux

N°	Dénomination de la		Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration	%
1	1-méthoxy-2-propa	nol		
	107-98-2 203-539-1 603-064-00-3	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	< 75,00	% en poids
2	éthanol		cf. note bas de page (1)	
	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	< 10,00	% en poids
3	phényl) 9 bis(diéth disodique bis[[(dih	ne, composés avec le chlorure de (carboxy-2 ylamino)-3,6 xanthylium et le chromate (3-) acide ydro-4,5 méthyl-3 oxo-5 phényl-1 1H-pyrazolyl-4) ohtalènesulfonato-1 (3-)], C.I. Solvent		
	97862-65-2 308-114-5 -	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Chronic 2; H411	< 5,00	% en poids
4	sulfate de 9-[2-(eth diméthylxanthyliun	oxycarbonyl)phényl]-3,6-bis(éthylamino)-2,7 n et d'éthyle		
	26694-69-9 247-906-4 -	Acute Tox. 4; H302 Aquatic Acute 1; H400 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 1; H410	< 3,00	% en poids
5		de 3,6-bis(diéthylamino)-9-[2		
		phényl]xanthylium C.I. Basic Violet 11:1		
	73398-89-7 277-459-0 - -	Acute Tox. 3; H331 Acute Tox. 3; H301 Aquatic Chronic 2; H411 Eye Dam. 1; H318	< 0,50	% en poids

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

⁽¹⁾ La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa , différemment / complémentairement de la classification décrite dans l'annexe VI.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
2	-	Eye Irrit. 2; H319: C >= 50%	-	-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin. Quitter immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et les nettoyer soigneusement avant de les porter de nouveau.

Après inhalation

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Assurer un apport d'air frais.

Après contact cutané

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler immédiatement le médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse stable aux alcools; extincteur à poudre; Dioxyde de carbone; Eau pulvérisée

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO2); Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des contenants appropriés.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas inhaler les vapeurs. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Conserver à l'ecart de toute source d'ignition et de chaleur. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement).



Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des recipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker en commun avec: Acides; Alcalis; Agents oxydants

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

N°	Dénomination de la substance	N° CAS		N° CE	
1	1-méthoxy-2-propanol	107-98-2		203-539-1	
	2000/39/EWG				
	1-Methoxypropanol-2				
	VLE	568	mg/m³	150	ml/m³
	VME	375	mg/m³	100	ml/m³
	Résorbtion de l'épiderme / sensilibisateur	Skin			
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agen	t chimiques e	n France		
	1-Méthoxy-2-propanol				
	VME	360	mg/m³	100	ml/m³
2	éthanol	64-17-5		200-578-6	
	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agen	t chimiques e	n France		
	Alcool éthylique				
	VLE	9500	mg/m³	5000	ml/m³
	VME	1900	mg/m³	1000	ml/m³
3	amines de colophane, composés avec le chlorure de	97862-65-2		308-114-5	
	(carboxy-2 phényl) 9 bis(diéthylamino)-3,6				
	xanthylium et le chromate (3-) acide disodique				
	bis[[(dihydro-4,5 méthyl-3 oxo-5 phényl-1 1H-				
	pyrazolyl-4) azo] hydroxy-3 naphtalènesulfonato-1				
	(3-)], C.I. Solvent				
	2000/39/EWG				
	Chrommetall, anorganische Chrom(II)-Verbindungen und			bindungen (un	ilöslich)
	VME	2	mg/m³		

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166)



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié butyl-caoutchouc

Epaisseur du matériel 0,5 mm Temps de passage > 240 Min.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat/Couleur					
liquide					
rose					
Odeur					
caractéristique					
Seuil d'odorat					
Donnée non disponible.					
рН					
Valeur	env.	3,8			
Point d'ébullition / Zone d'ébullition					
Valeur		105	°C		
Pression de référence		1013	hPa		
Point de fusion / Zone de fusion					
Donnée non disponible.					
Point de décomposition / Zone de déco	mposition				
Donnée non disponible.	-				
Point d'éclair					
Valeur		26	°C		



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

Température d'auto-inflammabilité

Donnée non disponible.

Propriétés comburantes

Donnée non disponible.

Propriétés explosives

Donnée non disponible.

Inflammabilité (solide, gaz)

Donnée non disponible.

Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité;

Donnée non disponible.

Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Donnée non disponible.

Pression de vapeur

Valeur	<	110	kPa
Température de référence		50	°C

Densité de vapeur

Donnée non disponible.

Taux d'évaporation

Donnée non disponible.

Densité relative

Donnée non disponible.

Densité

Delicito			
Valeur	0,948	g/cm³	
Température de référence	20	°C	

Solubilité dans l'eau

Donnée non disponible.

Solubilité(s)

Donnée non disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau

Donnée non disponible.

Viscosité			
Valeur	12	sec	
Température de référence	20	°C	

Type Durée d'écoulement Méthode coupe DIN 4 mm

Essai de séparation des dissolvants

Valeur	<	3	%
Température de référence		20	°C

9.2 Autres informations

Autres informations

Les données physiques se rapportent aux principaux composants.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.



Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation de gaz d'hydrogène au contact avec des matières non compatibles. Danger d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Humidité.

10.5 Matières incompatibles

Acides; Alcalis; Agents d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Tox	Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)			
N°	Nom du produit			
1	edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose			
	(1138009)			
Rem	narque	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).		

Tox	Toxicité orale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		203-539-1
DL5	0			5660	mg/kg de poids corporel
Espe	èces	rat			
Sou		Fabricant			
2	sulfate de 9-[2-(ethoxycarbonyl)phényl]-:	3,6-	26694-69-9		247-906-4
	bis(éthylamino)-2,7 diméthylxanthylium	et d'éthyle			
DL5	0			400	mg/kg de poids corporel
Espo	èces rce	rat Fabricant			

Tox	Toxicité dermale aiguë				
N°	Dénomination de la substance		N° CAS		N° CE
1	1-méthoxy-2-propanol		107-98-2		203-539-1
DL5	0			9999,99	mg/kg de poids corporel
Esp	èces	lapin			
Sou	rce	Fabricant			

Tox	Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)				
N°	Nom du produit				
1	edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose				
	(1138009)				
Rem	narque	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'etiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).			



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

L'inhalation des vapeurs des produits solvants à haute concentration peut provoquer des nausées, des maux de tête, de la fatigue et des vertiges. Le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations et le dégraissage.



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Donnée non disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.7 Autres informations

Autres informations

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales.Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé.



Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

Classe 3
Code de classification F1
Groupe d'emballage III
N° d'identification de danger 30
Numéro ONU UN1263

Nom technique MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES

Disposition spéciale 640 640E Code de restriction en tunnels D/E Étiquette 3

14.2 Transport IMDG

Classe 3 Groupe d'emballage III

Numéro ONU UN1263

Nom et description PAINT RELATED MATERIAL

EmS F-E+S-E Étiquettes 3

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe 3 Groupe d'emballage III Numéro ONU UN1263

Nom et description Paint related material

Étiquettes 3

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournissseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumises à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE)	N° 3, 40
1907/2006	



Nom commercial: edding Permanent Marker Refill Ink T25 rose (1138009)

Version actuelle: 1.3.0, établi le: 27.05.2016 Version remplacée: 1.2.0, établi le: 02.05.2016 Région: FR

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliqua substances dangereuses	
Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :	P5c

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur. Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en viqueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO Umwelt Consult GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 183, D-21107 Hamburg

Tél.: +49 40 / 79 02 36 300 Fax: +49 40 / 79 02 36 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO Umwelt Consult GmbH.